



## Le CNRS et l'université de Bordeaux renforcent leur partenariat

**M. Alain Fuchs, Président du CNRS et M. Manuel Tunon de Lara, Président de l'université de Bordeaux ont signé le 4 juillet à Bordeaux un accord de partenariat renforcé pour développer leurs initiatives communes au service des laboratoires de recherche et rationaliser leurs actions : mise en commun de l'offre de soutien aux chercheur.e.s dans le montage de leurs projets scientifiques et des formations, mais aussi des outils de gestion partagés**

La signature de cet accord de partenariat renforcé entre le CNRS et l'université de Bordeaux constitue une étape clé dans la construction d'une université de recherche intensive de dimension internationale à Bordeaux : l'université de Bordeaux. Une université dont l'initiative d'excellence, l'IdEx Bordeaux, s'est en particulier construite autour d'une vision scientifique partagée et de huit piliers scientifiques : archéologie, environnement et climat, matériaux du futur, neurosciences, optique-photonique-laser, santé et société, systèmes numériques et technologies pour la santé.

Le CNRS contribue depuis plusieurs années à la montée en puissance de grandes universités de recherche de visibilité internationale. A Bordeaux, cette politique volontariste se traduit déjà par une convention de site et par plusieurs succès prometteurs enregistrés depuis la création de l'université de Bordeaux en janvier 2014 : en tout premier lieu, la confirmation de l'initiative d'excellence, mais aussi, le renforcement de grands partenariats autour de laboratoires internationaux associés (LIA) et d'unités mixtes internationales (UMI), l'accueil de chercheurs internationaux de haut niveau, la participation accrue aux programmes de recherche européens (ERC, KIC Raw Materials...).

L'accord, signé le 4 juillet 2017 entre le CNRS et l'université de Bordeaux permettra d'aller plus loin dans l'accompagnement des unités de recherche qui leur sont communes par les services de la délégation régionale du CNRS et ceux de l'université pour soutenir la dynamique de site. Il définit le cadre de nouvelles orientations engagées au bénéfice de la communauté scientifique, mais aussi des personnels administratifs en partageant une culture administrative commune.

6 domaines d'actions prioritaires ont été identifiés dans un premier temps :

- Montage de projets européens : offre de service conjointe pour la construction et le suivi des projets européens par les chercheurs ;
- Intégrité scientifique : charte de déontologie, formation coordonnée pour les équipes de recherche, doctorants et étudiants ;
- Formation, prise en compte et accompagnement du handicap ;
- Prévention et sécurité : formation conjointe des acteurs, mise en commun d'outils de prévention et organisation d'exercices de crise partagés ;



www.cnrs.fr

université  
de **BORDEAUX**

- Informatique : uniformisation des applications dans les domaines des contrats de recherche, de la prévention et de la sécurité, des marchés, du pilotage des unités ;
- Optimisation des ressources : convergence des marchés de fournitures et prestations de service et association du CNRS aux réflexions de l'université sur son patrimoine immobilier.

Ce partenariat renforcé s'inscrit pour le CNRS dans une démarche nationale déjà concrétisée à Marseille et qui devrait s'étendre prochainement à d'autres sites universitaires de recherche.

#### **Contacts presse**

---

**CNRS délégation Aquitaine** | Julie Steunou | T 05 57 35 58 77 | [julie.steunou@cnrs.fr](mailto:julie.steunou@cnrs.fr)

**Université de Bordeaux** | Blandine Lacassagne | T 05 40 00 34 87 | [blandise.lacassagne@u-bordeaux.fr](mailto:blandise.lacassagne@u-bordeaux.fr)